

# Fiche synthétique RPQS

## Assainissement 2022

### Indicateurs réglementaires

#### Nombre d'abonnés en assainissement :

	2020	2021	2022
27 communes en régie	17 904	18 988	19 446
La Boissière en DSP*	291	293	(28 communes en régie dès 2022)

\* Délégation de Service Public

#### Décomposition du prix (part assainissement) :

REGIE	Prix	Prix	Prix	Prix
	Unit.	Unit.	Unit.	Unit.
	2020	2021	2022	2023
Abonnement régie	31 €	31 €	67 €	67 €
Consommation régie	0.84 €	0.84 €	1.05 €	1.1078 €
<b>AGENCE DE L'EAU</b>				
Redevance				
Modernisation des réseaux de collecte	0.150	0.150	0.160	0.160
Le M <sup>3</sup> HT et Hors redevance	1.09 €	1.09 €	1.60 €	1.66 €
Le M <sup>3</sup> TTC (part assainissement)	1.37 €	1.37 €	1.95 €	2.01 €

**Prix total de l'eau (eau + assainissement) : 4.21 € TTC**

#### Agents :

42 agents au total au service des eaux dont 21 agents mobilisés sur la question de l'assainissement avec des postes spécifiques tels que :

- 1 chargé d'opérations sur les stations d'épuration
- 5 conducteurs de stations d'épuration
- 2 opérateurs pour les postes de relevage
- 1 électromécanicien
- 1 technicien spanc (assainissement non collectif)

Et des agents aux missions transversales (eau et assainissement) : agents administratifs, agents des équipes travaux et réseaux.

#### Equipements et indicateurs :

7 stations d'épurations à boues activées

13 stations à filtres plantés de roseaux

8 stations en lagune

5 fosses septiques

73 postes de relevage

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale moyen :

70.5 points /120 (critère d'éligibilité Agence de l'eau : min. 30 points).

Taux de desserte assainissement collectif : 90 %.



#### Assainissement non collectif :

1 670 installations autonomes.

69.3 % : taux de conformité des installations autonomes.

130 visites réalisées et 8 réhabilitations (objectif atteint).

#### Réseaux :

290.73 km de réseaux (28 communes).

1 733 mètres linéaires renouvelés (0.6 % du réseau).

25 235 mètres linéaires curés en préventif (9.8 % du réseau).

30 débouchages en curatif.

#### Stations d'épuration sup. à 2 000 Eqh :

5 stations conformes sur 6 (Gignac non conforme à l'arrêté local).

318 tonnes de boues de matières sèches produites et 237 tonnes évacuées. Bonne valorisation des boues.

#### Relation clientèle :

175 réclamations écrites en assainissement dont 155 demandes de dégrèvement. Taux de réclamation : 1 %.

2.2 millions d'€ facturés (consommation). Autres facturations : 126 501 € (Travaux) et 525 920 € (PFAC).



Station d'épuration de Gignac : boues activées ©Occidrone

**Bilan des 6\* stations d'épuration supérieures à 2 000 Equivalent habitant :**

\*Stations : Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, St André-de-Sangonis, St Pargoire.

	2020	2021	2022
Taux de charge hydraulique en entrée des stations	Tous Bons	Tous Bons	Tous Bons
Taux de charge organique en entrée des stations	Tous Bons	Tous Bons	Tous Bons
Qualité des rejets en sortie de station dans le milieu naturel	Tous bons sauf pour St Pargoire	Tous bons sauf pour Gignac (1 valeur rédhitoire) et St Pargoire (11 dépassements)	Tous bons sauf pour Gignac (2 valeurs rédhitoires)*
Audit réalisé par le service technique du département sur le fonctionnement et l'entretien des stations	Tous satisfaisants sauf St Pargoire* (problème de sonde)	Tous satisfaisants	Tous satisfaisants sauf pour Gignac (bilan du jour de l'audit)

**Conformités de performance épuratoire des 6 stations d'épuration, selon la Police de l'eau :**

\*Non-conformité de la step de Gignac : 2 dépassements rédhitoires en Entérocoque et E. Coli.

	2020	2021	2022
Conformité des équipements d'épuration des stations (directive européenne) - P.204.3	Tous Conformes sauf pour St Pargoire	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration des stations (directive européenne) - P.205.3	Tous Conformes sauf pour St Pargoire	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac
Conformité des performances des équipements d'épuration selon les arrêtés de rejet des stations (arrêté préfectoral) - P.254.3	Tous Conformes sauf pour St Pargoire et Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac

\*Non-conformité step de Gignac due à des dépassements en bactério, pour la 2ème année consécutive, suite à des pannes des lampes UV et des ballastes.

**Pour les stations inférieures à 2 000 Eqh :**  
12 sont conformes en performance épuratoire sur 18.

**Grandes opérations :**

- ▶ Mise en œuvre du Schéma Directeur communautaire en assainissement (94 % d'opérations réalisées).
- ▶ Travaux de renouvellement de réseaux (Aniane, Arboras, Montpeyroux, St Jean-de-Fos, St André-de-Sangonis et Vendemian).
- ▶ Création d'un poste de relevage à Arboras.
- ▶ Mise en conformité des postes de relevage.
- ▶ Zonage d'assainissement pour 20 communes.
- ▶ Nouvelle Station d'épuration de St Pargoire et démarrage des travaux pour la nouvelle station d'épuration d'Aniane.

**Recettes et Dépenses en Assainissement :**

(millions d'€ HT)	2020	2021	2022
Recettes de Fonctionnement	1.6	3.5	4
Dépenses de Fonctionnement	3.20	3.50	3.7
Recettes d'Investissement	3.59	4.04	5.07
Dépenses d'Investissement	3.51	4.40	3.6

Le Compte Financier Unique indique en 2022 un résultat positif pour la première fois. C'est la conséquence directe de l'augmentation du prix du service de l'eau.